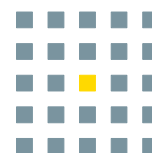


CHRYSO® Plast P 31

Plastifiant-Entraineur d'air Spécial Préfabrication Légère



CHRYSO® Plast P 31 est une formulation de synthèse originale, spécialement mise au point pour la fabrication des pièces fabriquées en préfabrication légère.

CHRYSO® Plast P 31 améliore par son pouvoir plastifiant et dispersant la mise en place des bétons secs.

CHRYSO® Plast P 31 permet d'augmenter les cadences de production des produits en béton sec fabriqués sur presse.

Grâce à son pouvoir de défloculation, **CHRYSO® Plast P 31** améliore les résistances mécaniques des bétons secs.

CHRYSO® Plast P 31 au dosage préconisé ne modifie pas sensiblement les temps de prise du béton.

Informations indicatives

- Nature : liquide
- Couleur : Brun foncé
- Densité (20° C) : 1.11 ± 0.010
- pH : 5.20 ± 2.00
- Extrait sec (halogène) : $24.50 \% \pm 1.20 \%$
- Durée de vie : 18 mois

Informations normatives et réglementaires

Ce produit satisfait aux exigences de la norme NF EN 934-2 « ADJUVANTS DU BETON ».

Domaines d'application

- Tous types de ciments
- Préfabrication de bordures
- Préfabrication de tuyaux
- Préfabrication de blocs
- Préfabrication de pavés
- Préfabrication de pièces en démoulage immédiat

Précautions

Stocker à l'abri du gel.

Eviter l'exposition prolongée à de fortes chaleurs. En cas de gel, ce produit conserve ses propriétés. Après dégel, une agitation efficace est nécessaire jusqu'à l'obtention d'un produit totalement homogène.

Mode d'emploi

Plage de dosage : 0.5 à 1.5 kg pour 100 kg de ciment.

CHRYSO® Plast P 31 est totalement miscible à l'eau.

L'efficacité maximale de ce produit doit être déterminée après des essais de convenance prenant en compte les caractéristiques rhéologiques et les performances mécaniques souhaitées pour le béton.

Il est courant de doser ce produit à 0.8 % du poids du ciment.

Ce produit il est incorporé soit à l'eau de gâchage, soit directement sur le béton lors de malaxage.

Conditionnement

- Vrac
- Varitainers de 1000 L

Sécurité

Ce produit est classé « sans danger ». En cas d'exposition, le port d'équipements de protection individuelle est recommandé.

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité [sur le site internet www.chryso.dz].